

Jean-Luc Grobéty : l'architecte complice de l'artisan

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **66 (1994)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JEAN-LUC GROBÉTY: L'ARCHITECTE COMPLICE DE L'ARTISAN

«Pour moi, le projet d'Epagny a constitué un défi passionnant. C'est en fait un assemblage de maisonnettes groupées, qui disposent chacune d'une entrée indépendante. J'ai travaillé avec la pente du terrain pour créer deux niveaux d'utilisation et un prolongement de l'espace à vivre. Le prolongement de l'appartement de quatre pièces et demie, c'est la terrasse largement dimensionnée. Les logements de trois pièces et demie disposent d'un jardin privatif auquel on accède par les pièces du «bas» ou par un escalier de fer. Le projet exclut toute grandiloquence par le recours à des matériaux classiques comme le grand plot de ciment et la planche autoclavée. Il est conçu en fonction d'une densification de l'habitat qui libère un espace extérieur large. Une rampe courant sur la face Nord-Est permet l'accès des voitures des locataires en sous-sol.»

L'ensemble du projet d'Epagny répond à un plan de quartier approuvé par l'autorité, avec quelques cautions, comme la pente du toit ou le recours au bois. Le projet prend également en compte les contraintes imposées par l'aide fédérale au logement. Il constitue un bon exemple de logement social de qualité. Jean-Luc Grobéty, qui exerce le métier d'architecte depuis une douzaine d'années avec des réalisations remarquées comme le Théâtre du Crochetan à Monthey, estime que cet exercice professionnel doit s'appuyer sur une industrie régionale forte pour réussir à «transformer un objet ordinaire en objet moins ordinaire». Il insiste sur la nécessité de se concilier l'industrie régionale, de recourir aux industries locales qui ont une culture d'entreprise, en clair de prendre le meilleur dans l'environnement économique: «L'échange, je dirai mieux, la

complicité entre l'architecte et l'artisan va leur permettre d'aboutir à des solutions économiques là où de très grands groupes viennent avec des solutions internationales».

Architecte établi à Fribourg mais travaillant le plus souvent hors des limites cantonales, Jean-Luc Grobéty, qui a déjà construit en bois, souligne la qualité des menuisiers et charpentiers fribourgeois et la possibilité réelle de développer dans cette région des constructions en bois.

«La chaire du bois à l'EPFL, l'Ecole professionnelle du bois à Bienne, sont de bons supports théoriques à la construction en bois. Manifestement, ce matériau gagne des adeptes, mais pas partout. Ainsi l'Office du Feu du canton continue à freiner la construction en bois au nom d'une vision passéiste de l'incendie de village»

ct

